

MISCELLANEOUS SERVICES

SERVICES DIVERS

Item

2185. SINGLE NUMBER REACH

1. Description

Single Number Reach is a find me / follow me service. It provides customers with a virtual telephone number that can be programmed by customers to forward calls regardless of where they are located. Additionally, it can send a message to a customer location while the customer is on the internet, indicating that a call is waiting.

Single Number Reach is offered to customers in two packages.

Package A offers customers the following features:

- Find Me / Follow me
- Weekly schedule
- On-line help
- Sequential or simultaneous dialling
- Web interface
- Fax store and forward
- Fax option for automatic print
- Long Distance warning for non-local calls N
- On-the-fly conferencing
- Option for callers to leave a message without listening to the introduction N
- Caller ID N
- Caller line ID to Pager N
- Notification
- Reach past a PBX extension N
- Selection of alerting period
- Speed Dial
- Zero out to attendant

t¹

Article

2185. SERVICE NUMÉRO UNIQUE

1. Description

Le service numéro unique est un service de renvoi numéro unique et numéros multiples qui permet aux abonnés de réacheminer des appels peu importe où ils se trouvent grâce à un numéro de téléphone virtuel qu'ils peuvent eux-mêmes programmer. De plus, ce service envoie un message aux abonnés leur signalant un appel en attente pendant qu'ils naviguent sur Internet.

Le service numéro unique est offert sous forme de deux forfaits.

Le forfait A comprend les fonctions suivantes:

- Renvoi numéro unique et numéros multiples
- Horaire hebdomadaire
- Aide en ligne
- Composition simultanée ou séquentielle
- Interface Web
- Télécopie
- Impression automatique des télécopies
- Avertissement d'interurbain pour les appels en dehors de la zone locale N
- Conférence à la volée N
- Option pour l'appelant de laisser un message sans écouter l'introduction N
- Identification du demandeur N
- Affichage sur le téléavertisseur N
- Avis
- Appel reçu sur une extension PBX N
- Sélection du nombre de sonneries entre les renvois
- Composition abrégée
- Transfert à un responsable

t¹

t¹ Transferred to page 208B.1 / Reporté à la page 208B.1.

Continued on Page 208C / Suite page 208C.

See page 4 for explanation of symbols / Voir liste des symboles page 4.

Issued/Publication 2006 02 28

Authority: Telecom Order CRTC 2006-49 March 09, 2006.

Effective date/Entrée en vigueur 2006 03 14

Cf. Ordonnance Télécom CRTC 2006-49 du 09 mars 2006.

TN 6927
MAY 1 2006
8940-32-000602020

MISCELLANEOUS SERVICES

SERVICES DIVERS

Item

2185. SINGLE NUMBER REACH - continued

1. Description - continued

Additional Package A features available when customers subscribe to voice mail:

- Instant call back
- Manual transfer to voice mail
- Notification of almost full mailbox
- Call screening with intercept

Package B offers customers the following features:

- All Package A features without voice mail
- Private code screening / Do not disturb
- PC integration
 - Call notification on PC
 - Call forwarding from PC
- Presence aware
- Notification filtering
- Wake-up calls

Additional Package B features available when customers subscribe to voice mail:

- Those Package A features which require voice mail
- Voice activated dialling

Article

2185. SERVICE NUMÉRO UNIQUE - suite

1. Description - suite

Des fonctions supplémentaires sont offertes avec le forfait A si l'abonné s'inscrit à la messagerie vocale:

- Rappel instantané
- Transfert manuel vers la boîte vocale
- Avis de boîte vocale presque pleine
- Filtrage d'appels avec interception

Le forfait B comprend les fonctions suivantes:

- Toutes les fonctions du forfait A sans messagerie vocale
- Filtrage par code / Ne pas déranger
- Intégration au PC
 - Avis de réception d'appel sur PC
 - Renvoi d'appel depuis le PC
- Gestion de présence
- Filtrage des avis
- Réveil automatique

Des fonctions supplémentaires sont offertes avec le forfait B si l'abonné s'inscrit à la messagerie vocale:

- Fonctions supplémentaires du forfait A requérant la messagerie vocale
- Composition vocale

^{t 1} Transferred from page 208B / Reporté de la page 208B.

Continued on Page 208C / Suite page 208C.

See page 4 for explanation of symbols / Voir liste des symboles page 4.

MISCELLANEOUS SERVICES

SERVICES DIVERS

Item

2185. SINGLE NUMBER REACH - continued

2. Definitions

"*Caller ID*" provides the calling party name and number on the customer's PC screen pop-up when the customer is being notified of an incoming call.

"*Caller line ID to Pager*" the page is identified as an SNR voice mail notification by way of a code in front of the number to differentiate from a regular page. N

"*Call director*" allows subscribers to set-up nine options to route incoming calls.

"*Call forwarding from PC*" allows the subscriber to forward an incoming call to an alternate phone number to answer the call.

"*Call notification on PC*" alerts subscribers when calls come in, indicating the caller's number and location. If the caller's number is in the Address Book, they will also see the caller's name.

"*Call screening with intercept*" permits the customer to listen to messages as they are being recorded and redirect the call.

"*External message waiting indicator*" allows integration with any type of CPE external voice mail system.

"*Fax store and forward*" allows the customer to automatically receive faxes and deliver them to any fax machine that the subscriber has designated. Calls are automatically distinguished as a voice call or a fax message.

Article

2185. SERVICE NUMÉRO UNIQUE - suite

2. Définitions

"*Identification du demandeur*" affiche le nom et le numéro du demandeur dans une fenêtre flash à l'écran de l'abonné lorsque celui-ci reçoit un avis de réception d'appel d'arrivée.

"*Affichage sur le téléavertisseur*" afin de différencier la provenance d'un appel sur le téléavertisseur (boîte vocale SNU ou appel régulier), l'appel BV SNU sera identifié avec un code devant le numéro. N

"*Sélection du destinataire*" permet à l'abonné de configurer neuf options pour l'acheminement des appels d'arrivée.

"*Renvoi d'appel depuis le PC*" permet à l'abonné de réacheminer un appel d'arrivée à un autre numéro de téléphone pouvant le prendre.

"*Avis de réception d'appel sur PC*" signale à l'abonné les appels d'arrivée, en indiquant le numéro et l'emplacement du demandeur. Le nom est aussi affiché si le numéro de téléphone du demandeur figure dans le répertoire téléphonique.

"*Filtrage d'appels avec interception*" permet à l'abonné d'écouter ses messages pendant leur enregistrement et de les réacheminer.

"*Indicateur externe de message en attente*" permet d'intégrer tout type de système de messagerie vocale externe fourni par l'abonné.

"*Télécopie*" permet à l'abonné de recevoir des télécopies et de les acheminer au télécopieur qu'il a désigné. Cette fonction détecte automatiquement un appel téléphonique d'une télécopie.

Continued on Page 208C.1 / Suite page 208C.1.

See page 4 for explanation of symbols / Voir liste des symboles page 4.

Issued/Publication 2006 02 28

Authority: Telecom Order CRTC 2006-49 March 09, 2006.

Effective date/Entrée en vigueur 2006 03 14

Cf. Ordonnance Télécom CRTC 2006-49 du 09 mars 2006.

MISCELLANEOUS SERVICES

SERVICES DIVERS

Item

2185. SINGLE NUMBER REACH - continued

2. Definitions - continued

"Fax option for automatic print" allows subscribers to automatically print incoming fax messages. Voice mail subscribers also have the option of automatically deleting the printed faxes to create more space for voice mail messages.

"Long Distance warning for non-local calls" a voice prompt will be provided when subscribers are making a call outside their local calling area and that Long Distance charges will apply. N

"Find me/follow me" allow callers to reach a subscriber anywhere, anytime by dialling a single access number. The service must be enabled to permit access through an existing number.

"Instant call back" feature will automatically call the person who left a message.

"Manual transfer to voice mail" allows the caller, with the touch of a key on a touchtone phone, to access the subscriber's voice mailbox immediately.

"Notification" alerts the subscriber immediately that a message has arrived.

"Notification filtering" allows subscribers to determine whether notification should be filtered by caller, priority or message type.

Article

2185. SERVICE NUMÉRO UNIQUE - suite

2. Définitions - suite

"Impression automatique des télécopies" permet à l'abonné d'imprimer automatiquement des télécopies d'arrivée. Pour les abonnés à la messagerie vocale, il existe aussi l'option de suppression automatique des télécopies imprimées afin de libérer de l'espace pour les messages vocaux.

"Avertissement d'interurbain pour les appels en dehors de la zone locale" un message enregistré se fera entendre informant le client qu'il effectue présentement un appel en dehors de sa zone d'appel locale et que des frais interurbains s'appliqueront. N

"Renvoi numéro unique et numéros multiples" permet aux demandeurs de joindre un abonné partout et en tout temps grâce à un numéro d'accès unique. Le service doit être activé pour autoriser l'accès au moyen d'un numéro existant.

"Rappel instantané" rappelle automatiquement la personne ayant laissé un message.

"Transfert manuel vers la boîte vocale" permet au demandeur d'accéder immédiatement à la boîte vocale de l'abonné à l'aide d'une touche du téléphone à clavier.

"Avis" signale immédiatement à l'abonné la réception d'un message.

"Filtrage des avis" permet à l'abonné de filtrer les avis par demandeur, par priorité ou par type de message.

Continued on Page 208D / Suite page 208D.

See page 4 for explanation of symbols / Voir liste des symboles page 4.

Issued/Publication 2006 02 28

Authority: Telecom Order CRTC 2006-49 March 09, 2006.

Effective date/Entrée en vigueur 2006 03 14

Cf. Ordonnance Télécom CRTC 2006-49 du 09 mars 2006.

MISCELLANEOUS SERVICES

SERVICES DIVERS

Item

2185. SINGLE NUMBER REACH - continued

2. Definitions - continued

"Notification of almost full mail box" will prompt the subscriber, upon entering a PIN, that the voice mail account is almost full if it has 80% of the total message time used.

"Reach past a PBX extension" allows subscribers to forward to a number with an extension on it (as a PBX). N

"On-line help" feature provides recorded context-sensitive help and is available from most areas in command mode when the subscriber presses the help key, which is typically the digit 0.

"On-the-fly conferencing" enables subscribers to add up to three additional parties to the call.

"Option for callers to leave a message without listening to the introduction" allows callers to choose to press # and leave a message directly into the SNR subscriber mailbox without listening to the introduction message. N

"PC integration" allows for a window to pop-up on the subscriber's computer screen indicating the caller's ID information. The subscriber can re-direct the call, play a message to the caller or send to voice mail.

"Private code screening / do not disturb" allows subscribers to temporarily disable SNR for all but the most important calls. Callers who have the subscriber's private code can reach the subscriber at any time that forwarding is activated. C

"Selection of alerting period" allows subscribers to choose, on the Web interface, how many times, to a maximum of 16, SNR should ring on each forwarded number.

Article

2185. SERVICE NUMÉRO UNIQUE - suite

2. Définitions - suite

"Avis de boîte vocale presque pleine" avertit l'abonné, lorsqu'il entre son NIP, que sa boîte vocale est presque pleine si 80 % de la capacité d'enregistrement des messages a été utilisée.

"Appel reçu sur une extension PBX" permet à l'abonné de transférer à un numéro avec une extension (comme un PBX). N

"Aide en ligne" offre une aide contextuelle enregistrée accessible depuis la plupart des zones en mode commande. Pour y accéder, l'abonné doit appuyer sur la touche d'aide, habituellement la touche 0.

"Conférence à la volée" permet à l'abonné d'ajouter jusqu'à trois participants supplémentaires à l'appel.

"Option pour l'appelant de laisser un message sans écouter l'introduction" permet à l'appelant d'appuyer sur # et laisser un message directement dans la boîte vocale du SNU sans écouter le message d'introduction. N

"Intégration au PC" affiche l'indication du demandeur dans une fenêtre flash activée à l'ordinateur de l'abonné. Celui-ci peut réacheminer l'appel, diffuser un message au demandeur ou acheminer l'appel à la boîte vocale.

"Filtrage par code / Ne pas déranger" désactive provisoirement le service numéro unique pour tous les appels à l'exception des plus importants. Les demandeurs disposant du code de l'abonné peuvent joindre ce dernier si la fonction de renvoi est activée.

"Sélection du nombre de sonneries entre les renvois" permet à l'abonné de choisir, sur l'interface Web, combien de fois (au maximum 16) le téléphone doit sonner pour chaque numéro de renvoi du service numéro unique.

Continued on Page 208D.1 / Suite page 208D.1.

See page 4 for explanation of symbols / Voir liste des symboles page 4.

Issued/Publication 2006 02 28

Authority: Telecom Order CRTC 2006-49 March 09, 2006.

Effective date/Entrée en vigueur 2006 03 14

Cf. Ordonnance Télécom CRTC 2006-49 du 09 mars 2006.